

LES EPREUVES PAR EQUIPE MIXTE

CHAMPIONNAT DES GOLFS DE 9 TROUS

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux :

- Associations Sportives affiliées avec terrain unique de 9 trous, répondant aux critères d'homologation et à jour de leur redevance fédérale et de Ligue.
- Associations Sportives de petites structures ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index par la C.S.N.

Le jumelage de clubs n'est pas autorisé.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

